

## **L'Agence des quartiers en redressement judiciaire : les salariés méprisés, le projet à la dérive**

*L'Agence des quartiers est un projet qui consiste à former des jeunes de 18 à 30 ans issus des quartiers populaires au journalisme et aux métiers de l'information, ainsi qu'à produire des contenus éditoriaux sur l'actualité de ces quartiers. Depuis la création de l'entreprise fin 2019, les problèmes de gestion et de trésorerie s'accumulent. Les salariés (environ 90 personnes) ont subi de lourds retards répétés dans le versement des salaires et des conditions de travail indignes. À ce jour, une large majorité de salariés n'est plus payée depuis décembre 2020.*

**Malgré plusieurs centaines de milliers d'euros d'argent public déjà débloqués, le président et fondateur de L'Agence des quartiers Guillaume Villemot a été contraint, sous la pression des salariés soutenus par leurs syndicats (SNJ et SNJ-CGT), de déclarer la cessation des paiements au tribunal de commerce d'Évry, qui a ordonné le redressement judiciaire de la structure, lundi 12 avril 2021.**

Cette situation n'est en aucun cas la conséquence de la crise sanitaire comme le laisse entendre Guillaume Villemot dans les médias. C'est le résultat d'un projet mal ficelé dès le départ, doublé d'une gestion catastrophique et d'un management inhumain.

Depuis le début, en effet, les salariés sont tenus à l'écart des décisions irresponsables de Guillaume Villemot. Les jeunes en contrat de professionnalisation, pourtant au cœur du projet, sont abandonnés et plongés dans une grande précarité, sans aucun droit à des indemnités ou minimas sociaux. Et dernièrement, lorsque des liquidités sont entrées dans l'entreprise, Guillaume Villemot a choisi de rémunérer en priorité certains cadres et membres de la direction, au détriment des jeunes salariés les plus précaires dont les appels à l'aide sont restés lettre morte.

Harcèlement, intimidations, non-respect des règles élémentaires du code du travail, refus de mettre en place les instances représentatives du personnel, convocations aux prud'hommes ignorées... Les manquements aux responsabilités basiques de l'employeur sont quotidiens.

### **Plan de sauvegarde de l'entreprise : le projet initial entièrement dévoyé**

Les pistes avancées pour sauvegarder l'entreprise sont inquiétantes :

- Le non renouvellement des contrats de professionnalisation des jeunes
- La vente de productions « corporate » à de grandes entreprises

Ces premiers éléments laissent entrevoir le dévoiement total du projet pour lequel L'Agence des quartiers a obtenu près de 2 millions d'euros d'argent public. Nous devons former plusieurs centaines de jeunes au journalisme ; après un an et demi, seules 14 personnes ont obtenu une certification, au terme d'une formation chaotique. Nous devons produire une

information différente et de qualité concernant l'actualité des quartiers populaires ; nous devenons une agence de communication marchande. Les jeunes, qui ont été placés en chômage partiel depuis 3 mois, sans pour autant percevoir leur rémunération, sont désabusés par les promesses non tenues et les mensonges à répétition.

## **Les jeunes habitants des quartiers populaires méritent un projet sérieux dans le champ des médias, de la formation et de l'éducation**

Nous avons rejoint *L'Agence des quartiers* convaincus de la nécessité de ce projet. Nos diverses expériences passées dans les médias nous ont fait prendre conscience qu'il fallait faire du journalisme autrement. Le projet de former des centaines de jeunes des quartiers populaires de France au métier tant décrié de journaliste nous a tous séduits autant que poussés à nous surpasser.

Aujourd'hui, force est de constater que la gestion de Guillaume Villemot nous empêche d'atteindre nos objectifs. Nous renouvelons notre appel aux pouvoirs publics et aux médias pour qu'existe un projet sérieux mobilisant les bonnes volontés et les compétences. Parce que l'information est un pilier de notre démocratie ; parce que les jeunes des quartiers populaires ont trop longtemps souffert de voir les portes de nos professions verrouillées.

*Aidez-nous, soutenez-nous !*

Les salariés mobilisés de L'Agence des quartiers